



03.02.2025

La CSF se félicite du retour en arrière du gouvernement sur le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evars)

La CSF, acteur engagé dans la défense des droits des enfants et des jeunes, réaffirme son engagement en faveur d'une éducation fondée sur le respect des droits de l'enfant, l'écoute, la bienveillance et la liberté de choix.

Le programme EVARS prévu initialement pour la rentrée 2024, prévoit trois séances annuelles dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées, publics comme privés. Il doit désormais être publié au Journal officiel avant son déploiement.

La CSF se félicite du retour en arrière du gouvernement. En cédant aux doctrines d'associations réactionnaires le risque aurait été grand de voir cet enseignement réduit à une transmission séculaire de la place de chacun en niant la liberté de choix de son identité de genre.

La CSF réaffirme l'importance de contenus pédagogiques honnêtes et clairs qui ne cherche pas à maquiller la vérité ou manipuler les enfants.

Tout en reconnaissant le droit à chaque famille d'avoir ses propres opinions sur ces sujets, l'enseignement doit être dispensé à tous les élèves sans exception, leur permettant d'avoir le même niveau d'information.

L'éducation sexuelle doit donc intégrer la dimension affective dans les rapports aux autres et à soi-même.

Cette mission d'intérêt général peut s'ouvrir à la société civile pour répondre à l'ensemble de la problématique.

La CSF déplore cependant l'absence de concertation préalable avec les associations de parents d'élèves. Aussi, elle soutient les 150 amendements déposés par l'ensemble des syndicats de l'Éducation nationale, qui jugent notamment de nombreuses notions « trop édulcorées ».

La Confédération Syndicale des Familles

53, Rue Riquet - 75019 PARIS

www.la-csf.org

01.44.89.86.80

contact@la-csf.org

Contacts presse :

Johan Jousseume

Secrétaire Confédéral – Secteur Education
jjousseume@la-csf.org – 07 83 99 38 26